



**Mardi le 6 décembre, 2011**

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères NANCY DAGENAIIS et Messieurs les Conseillers LÉON LANCE, VICTOR BISSON, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

**ABSENTS:** Conseiller Claude Piché (Motivée), Conseillère Claudia Dubeau (Motivée) et Conseiller Jacque Gauthier (Motivée)

**142-12-2011**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

**143-12-2011**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAIIS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire Graham Hawley :
2. Siège #1 M. Victor Bisson: Stationnement Picanoc  
Frais de notaire et d'arpenteur
3. Siège #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siège #3 M. Léon Lance : Réunion Politique Familial
5. Directrice générale Andrea Lafleur :

# MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

### 144-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 1 novembre, 2011 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

---

### 145-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER LÉON LANCE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake contribue 100.00\$ pour mettre contre les frais d'un dîner de Noël pour les élèves de l'École Ste-Marie au Centre récréatif d'Otter Lake le 19 décembre 2011.

Adopté

---

### 146-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake renouvelle leur adhésion à l'FQM avec une cotisation annuelle pour 2012 de 976.37\$ taxe inclus.

Adopté

---

### 147-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake accepte le Rapport Financier 2010 déposé dans notre bureau municipal le 18 octobre 2011 et complété par Piché Ethier Lacroix CA inc.

Adopté

---

# MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

### 148-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation à Andrea Lafleur de signer l'entente avec Patricia Kluge pour la position à la patinoire pour l'hiver avec un frais de 375.00\$ par semaine.

Adopté

---

### 149-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter corrige résolution 231-12-2010 concernant l'achat de terrain sur rue Martineau de M. Hervé Wolfe, le cadastre devrait être C01R02-P31E et non le C01R02-31-E-2.

Adopté

---

### 150-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER LÉON LANCE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake adopte le Code d'éthique et de déontologie en matière municipale de l'FQM pour les élus municipaux. (Annexe 1)

Adopté

---

### 151-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation a Kegan Keon, notre coordonnatrice pour la politique familiale, de faire une demande de 30,000.00\$ du programme MADA pour l'espace pique nique et des nouvelles signes a l'entrée du Centre récréatif d'Otter Lake.

Adopté

---

# MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Procès-verbal / Minutes

### 152-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la Municipalité d'Otter Lake accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Laurentienne pour son emprunt du 13 décembre 2011 au montant de 1 459 600 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 005-11-2009, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

<b>85 900 \$</b>	<b>2.08 %</b>	<b>13 décembre 2012</b>
<b>88 800 \$</b>	<b>2.47 %</b>	<b>13 décembre 2013</b>
<b>91 700 \$</b>	<b>2.61 %</b>	<b>13 décembre 2014</b>
<b>94 800 \$</b>	<b>2.77 %</b>	<b>13 décembre 2015</b>
<b>1 098 400 \$</b>	<b>2.94 %</b>	<b>13 décembre 2016</b>

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adopté

### 153-12-2011

**ATTENDU QUE**, conformément au règlement d'emprunt numéro 005-11-2009, la Municipalité d'Otter Lake souhaite emprunter par billet un montant total de 1 459 600 \$;

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billets au montant de 1 459 600 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 005-11-2009 soit réalisé;

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

**QUE** les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

**QUE** les billets soient datés du 13 décembre 2011;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

<b>2012.</b>	<b>85 900 \$</b>
<b>2013.</b>	<b>88 800 \$</b>
<b>2014.</b>	<b>91 700 \$</b>
<b>2015.</b>	<b>94 800 \$</b>
<b>2016.</b>	<b>97 800 \$ (à payer en 2016)</b>
<b>2016.</b>	<b>1 000 600 \$ (à renouveler)</b>

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Municipalité d'Otter Lake émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 13 décembre 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 005-11-2009, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté

---

**Avis de motion** est par les présentes donné par Conseillère NANCY DAGENAIIS pour modifier règlement 001-07-2007, Nuisance Publique.

---

**Avis de motion** est par les présentes donné par Conseiller LÉON LANCE pour adopté le règlement numéro S.Q.2011-01 concernant le stationnement applicable par la Sûreté du Québec.

---

# MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

### Divers

Maire Graham Hawley:

Siège #1 M. Victor Bisson:           Résolution stationnement Picanoc  
Résolution pour payer les frais notarial et d'arpenteur pour l'achat  
de terrain pour l'infrastructure d'eau

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 M. Léon Lance :           Réunion Politique Familiale le 8 décembre à la salle municipale  
à 19H00

---

### **154-12-2011**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER       VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake paye un entrepreneur un maximum de 500.00\$ pour finir les  
travaux sur le projet de stationnement Picanoc.

Adopté

---

### **155-12-2011**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER       VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED BY COUNCILOR           VICTOR BISSON  
AND UNANIMOUSLY RESOLVED

**QUE** la municipalité d'Otter Lake paye les frais de notaire et les frais de l'arpenteur pour  
l'achat du terrain de 6166113 Canada Inc (Hélène Boulet) pour notre infrastructure d'eau  
situé sur l'avenue Martineau.

Adopté

# MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

### Information aux membres du Conseil

- Rapport du Maire
  - Rapport contremaitre de route
  - Rapport d'inspecteur de bâtiment
- 

### Correspondance

- |                                     |                          |
|-------------------------------------|--------------------------|
| 1. André Lemay                      | Déneigement              |
| 2. Parents Committee École St-Marie | Dons pour souper Noel    |
| 3. GORA                             | Nouvelles de 2011        |
| 4. Sherri Lasalle                   | L'eau fermé              |
| 5. Helene Cousineau                 | Charge de 9\$ pour l'eau |
- 

### 156-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      NANCY DAGENAI  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Que** les comptes soient payés

Adopté

---

### **CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :**

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 163,750.94\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec  
Ce 6<sup>ie</sup> jour de décembre 2011.

Andrea Lafleur, Directrice générale

---

# MUNICIPALITÉ D' OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

<b>Comptes à payer :</b>	56,944.50 \$
<b>Factures prépayées:</b>	83,910.56 \$
<b>Salaires élus et employés:</b>	22,895.88 \$
<b>Totale:</b>	<b>163,750.94 \$</b>

---

### Période de questions 30 minutes

---

#### 157-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICTOR BISSON  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

IT WAS MOVED BY COUNCILOR VICTOR BISSON  
AND UNANIMOUSLY RESOLVED

**QUE** la réunion soit levée a 19H28.

Adopté

---

GRAHAM HAWLEY, Maire

---

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale